

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3° C'est dans les plantations pures d'épicéa qu'on le constate surtout; le degré d'infection, en pareils cas, peut s'élever jusqu'à 50 %.

Dans les peuplements mélangés, l'infection est très faible ou nulle, surtout quand les feuillus sont représentés dans le mélange.

4° On ne constate que rarement cette pourriture dans les peuplements issus de semis naturels.

5° Les traces de ces dégâts sont visibles dans les peuplements, dès l'âge de 15 à 20 ans.

(Extrait du rapport de gestion 1937/1938 de l'administration forestière d'Appenzell Rh.-Ext., p. 21.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission fédérale pour l'examen forestier d'éligibilité à un emploi supérieur. *Mutations.* M. Th. Weber, inspecteur forestier chef du canton de Zurich, vient de donner sa démission comme membre de cette commission. Le Conseil fédéral l'a acceptée pour la fin de 1938, avec remerciements pour les services rendus. M. Dasen, conservateur des forêts à Spiez, jusqu'ici membre suppléant, a été désigné pour lui succéder. Le nouveau membre suppléant, nommé par le Conseil fédéral, est M. H. Steiger, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall.

Ecole polytechnique. Celle-ci a, en date du 25 octobre écoulé, décerné le grade de *docteur* ès sciences techniques à M. Eugène Eugster, inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue. Cela sur le vu d'une dissertation doctorale sur le sujet suivant : « Schneestudien im Oberwallis und ihre Anwendung auf den Lawinenverbau » (*Etude de la neige dans le Haut Valais et de ses applications dans les travaux de défense contre les avalanches*). Ont fonctionné, comme rapporteur, M. le professeur R. Staub et, comme co-rapporteur, M. le professeur H. Badoux. Ce travail paraît dans les « Beiträge zur Geologie der Schweiz, geotechnische Serie »; des extraits en seront publiés dans la « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen ».

Ecole polytechnique. *Nombre des étudiants forestiers.* A l'Ecole forestière (6^{me} division), les admissions au commencement de l'année scolaire 1938/39 ont été très sensiblement inférieures en nombre à celles de l'année précédente : 8, au total (en 1937 : 24). C'est là, en somme, un fait réjouissant, étant donné que depuis quelques années notre Ecole a abrité un nombre anormalement élevé d'étudiants.

L'effectif actuel des étudiants forestiers se décompose comme suit (fin décembre 1938) :

1 ^{er}	cours :	9	étudiants
2 ^{me}	»	21	»

3^{me} cours : 16 étudiants
4^{me} » 8 »

auxquels il faut ajouter quatre en congé (dont un pour raisons de santé et deux à cause du service militaire).

L'effectif total est ainsi de 58 (en 1937 : 71).

Ces 58 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons

Berne	12	Neuchâtel	2
Grisons	10	Soleure	2
Zurich	9	Argovie	2
Valais	3	Thurgovie	2
St-Gall	3	Tessin	1
Schaffhouse	3	Glaris	1
Lucerne	3	Uri	1
Vaud	3	Zoug	1

Ont quitté l'Ecole en 1938 : 21 étudiants, dont 13 ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier; un a été éliminé à cause de résultats insuffisants aux épreuves d'examen; les sept autres sont sortis volontairement, pour différentes raisons.

Cantons.

Zurich. *Extraits du rapport sur la gestion en 1937 des forêts de la ville de Zurich.*

La tâche de ceux qui ont à gérer le vaste domaine forestier de la *ville de Zurich* a été, depuis de nombreuses années, particulièrement difficile. On sait, en effet, qu'on y a pratiqué autrefois, pendant assez longtemps, des coupes exagérément fortes. Tant et si bien que, lors de la dernière revision d'aménagement, la possibilité avait dû être fortement réduite. A ce moment, la proportion des gros bois était anormalement faible. D'autre part, le réseau des chemins de dévestiture était très insuffisant, voire même inexistant dans quelques mas de forêts.

Depuis une quinzaine d'années, les gérants actuels ont dû lutter contre cette situation défavorable; ils ont cherché, dans la mesure de leurs moyens, à remonter la pente. Un réseau de chemins forestiers a été établi; les coupes d'éclaircie, par trop négligées autrefois, ont été poussées vigoureusement, de même les opérations culturales usuelles.

Mais on conçoit, sans autre, que ces coûteux travaux de rétablissement ont fait sentir leur répercussion sur le rendement financier. Pendant la dernière période, celui-ci fut très faible. Il fut même négatif pendant quelques années, ce qui s'explique facilement quand on sait que, dans ces forêts, la part des feuillus est forte. La proportion des bois de service y est faible, celle des bois de feu bien supérieure à celle de la moyenne des forêts publiques suisses du Plateau.

Sans se laisser décourager par ces circonstances défavorables, la dite administration a mené son travail de rétablissement avec persé-

vérance et compréhension. On a le plaisir de constater que ses heureux effets commencent à se faire sentir; ils se traduisent enfin par une amélioration du rendement financier, ce qui est fort heureux.

C'est ce qui ressort des indications contenues au rapport de gestion sur l'exercice de 1937. Le *rendement net* s'est élevé à 10,07 fr. par hectare (étendue boisée : 2034 ha de sol productif). Ce rendement net de 21.329 fr. a dépassé de 27.333 fr. celui de l'exercice précédent. La part des bois de service n'a été que de 27 % (augmentation de 1 % vis-à-vis de 1936 !) La chose s'explique par les deux faits relevés plus haut : faible proportion de peuplements âgés et forte part des feuillus.

Relevons aussi qu'il a pu être versé 2110 fr. au *fonds forestier de réserve*, lequel, à fin 1937, ne comptait pas moins de 153.620 fr.

Le rapport indique enfin un autre fait, propre à réjouir ceux à qui incombe la tâche difficile de gérer ce domaine forestier. Il s'agit du résultat de la revision du plan d'aménagement des forêts de la série du *Zurichberg* (187 ha) qui, pour la plus grande partie, proviennent de la conversion d'anciens taillis et se trouvent, grâce à de récentes éclaircies bien entendues et fréquentes, en fort bonne posture. Durant la dernière décennie, le matériel sur pied a progressé de 13.427 m³, soit de 72 m³ à l'hectare. Le matériel sur pied moyen s'y élève aujourd'hui à 373 m³ par hectare. La plante moyenne a passé de 0,64 à 0,82 m³.

Ce sont là de beaux, d'encourageants résultats et qui montrent que l'administration forestière de la ville de Zurich est sur la bonne voie. Elle peut envisager l'avenir avec confiance et optimisme. Après une période bien longue de vaches maigres, elle peut espérer que celle des vaches grasses vient enfin de débiter. Puisse-t-il en être ainsi : c'est ce que nous souhaitons cordialement à ceux qui eurent jusqu'ici tant à lutter.

H. Badoux.

Vaud. *Rapport sur l'activité de l'Association forestière vaudoise pendant l'exercice 1937—1938.*

Lors de la dernière assemblée générale de cette très active association, le 24 novembre dernier, à Lausanne, le comité de direction a présenté un rapport fort complet sur son activité durant l'exercice écoulé 1937—1938. Cet exposé, qui fut adressé avant l'assemblée à tous les membres de l'Association, est signé du président en charge M. G. *Reymond*, syndic de Vaulion, et du directeur M. Ch. *Gonet*, a. inspecteur forestier d'arrondissement, à Nyon.

Comme les années précédentes, nous croyons devoir en publier quelques extraits, qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs du Journal.

Durant l'exercice écoulé, ont été admis 6 nouveaux sociétaires (3 communes et 3 propriétaires particuliers), possesseurs de 318 ha de forêts, produisant 1.625 m³. Au 1^{er} août 1938, l'Association comptait ainsi les membres suivants : l'Etat de Vaud, 203 communes et bourgeoisies et 66 propriétaires de forêts privées. L'étendue totale de leurs

forêts était de 58.408 ha, produisant 201.315 m³. A noter que ces membres de l'Association ne sont pas exclusivement vaudois; elle compte aussi quelques communes forestières du Bas-Valais.

Lors de l'assemblée générale du 15 janvier 1938, M. le professeur *Hubner*, inspecteur fédéral des ponts, fit une conférence sur *les constructions en bois*, sujet tout particulièrement actuel. A l'aide de projections lumineuses, il montra pourquoi les autres matériaux de construction ont peu à peu supplanté le bois et il précisa aussi ce que propriétaires de forêts, sylviculteurs, scieurs et artisans devraient faire pour qu'il reprenne sa place.

Cette conférence a donné une impulsion nouvelle à ces questions, éveillant entre autres l'intérêt de la « Société vaudoise des ingénieurs et architectes », qui lui consacra plusieurs séances. Une commission d'études fut nommée. Elle s'adjoignit des représentants de la « Corporation vaudoise des propriétaires de scieries », de la « Fédération vaudoise des entrepreneurs », de la « Fédération romande des maîtres menuisiers et ébénistes » et de l'« Association forestière vaudoise ». Dans un véritable et excellent esprit corporatif, on s'entendit rapidement pour prescrire des normes de débits standardisés et absolument secs. C'est un grand pas en avant.

D'autres pourparlers sont en cours, à ce que nous apprend le rapport, pour créer en Suisse romande, avec l'appui et la collaboration de « Lignum », une *centrale de consultation et de propagande en faveur du bois de construction*. Et le comité de direction déclare qu'il est bien décidé à soutenir ces efforts, ce pourquoi il mérite d'être félicité.

Passons maintenant aux différentes questions dont le comité de direction eut à s'occuper.

Le début de l'exercice a été marqué par une *forte demande de bois de service résineux*. Pendant le premier trimestre, l'Association a pu placer 15.400 m³, dont 4000 m³ dans la Suisse orientale. Ces bois provenaient essentiellement du Jura.

Plusieurs *réunions régionales* des membres de l'Association furent organisées. Elles eurent lieu à Nyon, Morges, Orbe, Le Sentier, Yverdon, Moudon, Château-d'Oex et Aigle; elle se sont révélées de plus en plus utiles. Elles permettent au secrétariat de bien renseigner les membres de l'Association et d'organiser ensuite le marché, en tenant compte des conditions forestières très variables des diverses régions du canton, tout en conservant l'unité d'action.

Des contrats ont été stipulés pour la livraison des quantités suivantes de *bois de râperie* :

45.000	stères	de qualité normale,
15.000	»	de 2 ^{me} choix,
3.000	m ³	de billons pour râperie,
2.000	stères	de tremble et peuplier,
400	»	de pin,
350	»	de hêtre.

Tous ces assortiments sont transformés par l'industrie en cellulose ou en pâte de bois, utilisées pour la fabrication du papier et du carton.

Le triage de ces assortiments devient toujours plus important pour le canton de Vaud. Tout récemment encore, ses forêts livraient le principal de leur production en bois de service aux caisseries. Le *carton* s'étant, dans bien des cas, substitué au bois, parce que plus léger, plus propre et moins coûteux, il a fallu s'adapter à ce fait nouveau. Une grande partie des bois, utilisés jusqu'ici pour couvrir les besoins de la caisserie, prend maintenant le chemin de fabriques de cellulose ou de pâte de bois.

La fourniture de bois pour *traverses de chemins de fer* aux C F F — d'entente avec les scieries débitant cet assortiment — a compris un volume de 1.650 m³. En outre, 200 m³ ont trouvé preneur dans la Suisse orientale. Ces quantités restent bien en dessous de la production normale des forêts vaudoises.

La production de *poteaux* n'a pas été suffisante pour couvrir les besoins de la « Société romande pour l'imprégnation des bois ». Volume livré : 1180 m³. Les auteurs du rapport estiment que, comparés à ceux d'autres assortiments, les prix offerts étaient trop bas.

Les ventes de *perches d'échafaudage* ont compris 305 m³; si l'on compare avec l'exercice précédent, ce chiffre dénote une augmentation. La place de Genève est restée le principal débouché.

Pour l'*épicéa de déroulage*, les livraisons de grumes se sont élevées à 4512 m³. La production de cet assortiment influence favorablement l'économie forestière du canton. En effet, elle contribue, pour les résineux, à dégorger le marché des bois de feu, qui fut si peu satisfaisant ces années dernières.

L'Association a organisé 14 *ventes collectives* (dans huit localités), groupant 50.765 m³. Celle d'Aigle, à elle seule, s'appliquait à 17.000 m³. En outre, 9650 m³ ont été vendus par voie de soumission. Des bois ainsi vendus, 48.210 m³ sont restés dans le canton (en 1936/37: 37.262 m³). Il ressort de cette comparaison que l'industrie vaudoise du bois a été en progressant durant le dernier exercice. La région des *Alpes* a fait exception. Les conditions de dévestiture y sont encore si rudimentaires que tous les bois de sciage doivent être débités en billons. Or, l'industrie et le commerce apprécient de moins en moins les bois débités à longueurs fixes. Ainsi il a fallu toute la période de l'été pour réussir à liquider les quelque 9000 m³ de billons restés invendus à la vente collective d'Aigle. Les auteurs du rapport saisissent cette occasion pour saluer les efforts tentés pour améliorer et développer le *réseau routier alpin*.

La fin du côté technique du rapport est consacrée au *placement des bois de feu*. On y peut lire : Il existe deux moyens de lutter contre la mévente du bois de feu et la baisse des prix qui en résulte. Le premier consiste à améliorer et à adapter les moyens de chauffage à la

vie moderne. C'est la tâche entreprise avec beaucoup de succès par la « Commission suisse du bois de feu ». Le deuxième va, dans une autre direction, à la recherche de nouvelles utilisations pour les produits forestiers qui, précédemment, étaient brûlés. L'« Association forestière vaudoise » a entrepris cette tâche. Ces deux moyens ne s'opposent pas l'un à l'autre; au contraire, ils doivent se soutenir.

L'*Anschluss* de l'Autriche à l'Allemagne, qui empêche les envois de bois de feu autrichiens en Suisse, a contribué aussi à cette amélioration. Au cours de l'été 1938, il a été ainsi possible de placer en Suisse orientale, à des cours normaux, tous les stères invendus de hêtre, de bonne qualité. Pour satisfaire la demande, il a même été nécessaire d'engager les propriétaires de forêts, disposant d'importantes réserves de bois à brûler de hêtre, à exploiter cette essence.

Depuis peu, l'industrie de la cellulose utilise aussi le bois de hêtre. Il est à présumer que l'emploi de celui-ci ira en augmentant.

De tous ces faits, les auteurs du rapport croient pouvoir tirer cette conclusion : « ainsi les perspectives de l'avenir sont moins sombres que précédemment. » Semblable conclusion paraît pouvoir être tirée dans d'autres régions de la Suisse.

L'Association forestière vaudoise a vendu, au total, pendant l'exercice 1937—1938 : 98.351 m³ (1936/37 : 102.115 m³), qui ont produit 2.602.328 fr. (1936/37 : 2.390.415 fr.).

Les chiffres suivants permettent d'établir une comparaison avec les exercices précédents :

Exercices	Ventes totales	dans le canton	hors du canton
1933/34	68.195 m ³	50.210 m ³ = 74 ‰	17.985 m ³ = 26 ‰
1934/35	51.430 m ³	27.300 m ³ = 53 ‰	24.130 m ³ = 47 ‰
1935/36	79.770 m ³	26.850 m ³ = 34 ‰	52.920 m ³ = 66 ‰
1936/37	102.115 m ³	37.960 m ³ = 37 ‰	64.155 m ³ = 63 ‰
1937/38	98.531 m ³	48.154 m ³ = 49 ‰	50.377 m ³ = 51 ‰

Par des versements statutaires et extraordinaires, le *Fonds de garantie* a augmenté de 14.320 fr., en cours d'exercice. Au 31 juillet 1938, il s'élevait à 57.321 fr.

Argovie. M. G. Bruggisser, inspecteur forestier du 5^{me} arrondissement, atteint par la limite d'âge, sera mis à la retraite à la fin de 1938, après une activité de 35 ans dans le même arrondissement. Le Conseil d'Etat a désigné son successeur en la personne de M. Conrad Roth, jusqu'ici adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, à Aarau, avec domicile à Zofingue.

Etranger.

Allemagne. *Superficie des forêts.* En 1935, celle-ci s'élevait à 12.948.000 ha. A la suite du rattachement au Reich de l'Autriche et de parties de la région des Sudètes, enlevées à la Tchécoslovaquie, l'étendue boisée totale est montée à 16.740.000 ha.

L'augmentation provenant de l'englobement des forêts sudètes comporte 920.000 ha. Ces forêts comprennent 81 % de résineux, 5 % de feuillus et 14 % de peuplements mélangés.

BIBLIOGRAPHIE.

Ph. Guinier. Le sapin en Normandie. Une plaquette in-8°, de 29 pages. Chaumont. (Extrait du « Bulletin du comité des forêts », tome XI, p. 566—591.)

Dans la Normandie, on peut observer une prédominance des forêts feuillues, où se mêlent le chêne et le hêtre. Pourtant, dans une région assez restreinte, soit au nord-est du département de l'Orne, les feuillus sont remplacés par le sapin blanc, qui constitue des boqueteaux ou des massifs assez étendus. C'est la région des *sapaies*. Ce fait de géographie végétale a, depuis quelques années, attiré l'attention des botanistes et des forestiers, qui en ont étudié les différents aspects.

C'est le résultat de ces études, d'ordre biologique et forestier, que présente, dans cette plaquette, le savant professeur de l'Ecole forestière de Nancy. Il en ressort, de façon certaine, la constatation que le sapin blanc est *spontané dans la région de Normandie*. On en possède des preuves toponymiques (nombreux hameaux dénommés « La Sapaie », « Le Saptel »), historiques et biologiques. Et ceux qui ont étudié la question arrivent à la conclusion que le sapin est à considérer, en Normandie, comme une *relique glaciaire*.

Le sapin de Normandie est-il une race physiologique ? M. Guinier croit pouvoir répondre par l'affirmative. Il en tire cette conclusion que l'emploi de graines récoltées dans la région, à l'exclusion de graines de provenance quelconque, est une mesure logique.

Que vaut son bois ? Il ressort des expériences et essais tentés par le « Laboratoire central d'essais de bois », à Nancy, que le bois de sapin de Normandie équivaut à celui du sapin des régions montagneuses. Et il semblerait que « les sapins des diverses régions françaises se valent ».

Du point de vue forestier, le traitement appliqué par la majorité des propriétaires normands de forêts de sapin ne donne pas le meilleur rendement. M. C.-G. Aubert, sylviculteur très au courant de la question, leur adresse des critiques qui portent surtout sur deux points : l'absence d'éclaircies et la régénération par coupes rases.

M. Guinier met le point final à sa causerie en déclarant se rallier à l'opinion exprimée, en 1845 déjà, par l'auteur *de Chambray* : « Le sapin argenté est, de tous les arbres qui peuvent se cultiver en futaie, sous le climat de Paris, celui qui produit le revenu le plus élevé. » Cet auteur avait affirmé encore : « que la transformation d'une forêt de bois feuillus en une futaie de sapin argenté est une des plus belles et des plus avantageuses opérations que l'on puisse entreprendre en sylviculture ».

H. B.